



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2020-298 bis**

Publié le 26 août 2020

SOMMAIRE

MISSION NATIONALE DE CONTRÔLE ET D'AUDIT DES ORGANISMES DE SÉCURITÉ SOCIALE

Arrêté modificatif n°5 du 26 août 2020 portant modification des membres du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Hainaut



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ARRÊTÉ modificatif n° 5 du 26 août 2020
portant modification des membres du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Hainaut**

Le ministre des solidarités et de la santé

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 211-2, R. 211-1 et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 28 octobre 2009 relatif aux institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie et siégeant au sein du conseil de la caisse nationale de l'assurance maladie et des travailleurs salariés ;

Vu l'arrêté ministériel du 27 mars 2018 portant nomination des membres du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Hainaut ;

Vu l'arrêté du 12 juin 2020 portant délégation de signature à Madame Chantal COURDAIN, cheffe de l'antenne de Lille de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu les arrêtés modificatifs en date des 12 avril 2018, 28 mai 2018, 10 octobre 2018 et 18 juin 2019 ;

Vu les modifications formulées par la confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) et par la confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) ;

A R R Ê T É

Article 1^{er}

L'arrêté ministériel du 27 mars 2018 susvisé est complété comme suit :

« Article 1

En tant que représentants au titre des employeurs, sur désignation

2) Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME)

Au lieu de :

Titulaires :

Monsieur Gilberto ALMEIDA DA VEGA

Madame Fabienne HEUGUES

Suppléants :

Madame Céline LEVERS

Monsieur Jean-Claude TARONT

Lire :

Titulaires :

Monsieur Gilberto ALMEIDA DA VEGA

Madame Fabienne HEUGUES

Suppléants :

Monsieur Jean-Claude TARONT

----- (poste vacant)

En tant que représentants au titre des assurés sociaux, sur désignation

4) Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC)

Au lieu de :

Titulaire :

Monsieur Jean-Pierre DROMBOIS

Suppléant :

Madame Françoise LAMOUR

Lire :

Titulaire :

Madame Françoise LAMOUR

Suppléant :

Monsieur Jean-Pierre DROMBOIS »

Le reste est sans changement.

Article 2

Le directeur de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Hauts de France.

Fait à Lille, le 26 août 2020

La Cheffe de l'antenne de Lille
de la Mission Nationale de Contrôle et
d'audit des organismes de sécurité sociale



Chantal COURDAIN

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.